

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du lundi 29 avril 2024 à 18 heures

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance,
Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Gladys BONNET TREMOUIHAC, Sandra FRISON,
Jessica MEYRAND-ROUILLER et Messieurs Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER,
Stéphane DESGLENE, Dominique DILIGENT.

Etaient absents excusés : Mesdames Sylviane DESGRAND pouvoir à Jessica MEYRAND-ROUILLER, Marion FRAISSE pouvoir à Patricia ANAHORY SILVA, Blandine MONTERIMARD pouvoir à Vincent CHENEVIER et Messieurs David BONNET pouvoir à Dominique DILIGENT, Florian ARNAUD et Clément PELISSIER.

En l'absence de Madame Blandine MONTERIMARD, Madame Patricia ANAHORY SILVA a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour une délibération : Dénomination de rue « Impasse de Chareyre ».

LeConseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n° 1 : Rétrocession d'un délaissé de voirie « Chemin de la Plaine » à M. et Mme Lorfeuvre

Le Conseil municipal accepte la cession du Chemin de la PlaineMme et M. Lorfoeuvre.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 2 : Programme de voirie 2024

Afin de réaliser les travaux de voirie pour l'année en cours, la commune a demandé divers devis. Le coût prévisionnel s'élève à 26.935,05€ HT. Le Maire propose de solliciter des subventionsau Département et à Annonay Rhône agglo, respectivement à hauteur de 10.774,02€ et 8.080,52€.

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention auprès du département et d'Annonay Rhône Agglo.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 3 : Demande de subvention au Département dans le cadre du soutien au déneigement des voiries communales

Le déneigement est à la charge de la commune. Le Département soutient, à hauteur de 50%, les communes qui en font la demande. Elles doivent être situées en montagne et avoir moins de 5000 habitants.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention.

Voté à l'unanimité.

Affaire n° 4 : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ème} classe

Monsieur le Maire propose la création à compter du 1^{er} septembre 2024 d'un emploi permanent d'agent communal chargé des fonctions suivantes : missions d'entretien des bâtiments communaux de surveillance à la garderie périscolaire et de service de restauration scolaire.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 5 : Subvention exceptionnelle au BTP CFA Loire

Monsieur le Maire présente le courrier de demande de subvention d'un jeune de la commune qui étudie au CFA Loire de Saint Etienne.

Le Conseil municipal approuve le montant proposé de 125€.

Voté de l'unanimité

Affaire n° 6 – Décision modificative au budget communal

Elle concerne une cuve de gaz d'un ancien locataire.

Le Conseil municipal approuve la décision modificative.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 7 – Demande de mise à disposition de la prestation « archives » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ardèche

Afin de trier nos archives, il est nécessaire de recourir au Centre de gestion de la Fonction publique qui propose ce service.

Le coût pour la commune s'élève à 168€ par journée. Le travail est effectué par un archiviste du CDG 07. Afin de déterminer les conditions qui règlementent la prestation, le CDG 07 et la commune signe une convention.

Le Conseil municipal approuve la prestation et autorise le Maire à signer la convention.

Voté à l'unanimité

Affaire n° 8 – Impasse de Chareyre

Afin de faciliter notamment la distribution du courrier, il convient de créer une nouvelle voie. Il est proposé de la nommer « Impasse de Chareyre ».

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 25.